

25 mar 2016 -15:00

Appartient à Conseil des ministres du 25 mars 2016

Fedasil : prolongation du pré-accueil existant

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon et du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation du pré-accueil existant.

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prévision d'un budget pour continuer à exploiter 640 places en pré-accueil en avril. Ces places sont réparties sur le site A et le site B du bâtiment WTC III. Le site A dispose de 500 places de pré-accueil, qui continueront à être proposées dans le courant du mois d'avril. Le nombre de places sur le site B du bâtiment WTC III sera porté de 800 à 140 places, réparties sur deux étages.

Le pré-accueil est un instrument important dans la chaîne de l'accueil pour offrir un pré-accueil temporaire aux candidats demandeurs d'asile dans l'attente de leur enregistrement, qui n'ont pas encore de places dans le réseau d'accueil ordinaire et dont la demande d'asile n'a pas encore été enregistrée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Theo Francken, secrétaire d'Etat à
l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification
administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de
l'Intérieur
rue de la Loi 18
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>